

Plan étudiants : non à une réforme à marche forcée !

Jérôme GIORDANO, secrétaire technique national

Le SNPTES a toujours fait face à ses responsabilités et a toujours, par sa volonté de négocier, travaillé de manière pragmatique pour défendre les communautés qu'il représente. Cependant, le SNPTES n'a pas pour habitude de servir de caution morale à une réforme. Ainsi, le SNPTES s'est investi dans les groupes de travail qui avaient vocation, durant l'automne, de construire collectivement la nouvelle et énième réforme de notre enseignement supérieur. Il était évident alors que chacun devait prendre ses responsabilités pour ne pas connaître de nouveau les situations dramatiques vécues par nos étudiantes et étudiants ces dernières années lors de la prochaine rentrée universitaire.

De ces groupes de travail sont sortis, le SNPTES le pense, des éléments de fond qui allaient dans le bon sens : un renforcement de l'orientation au lycée, un accompagnement des étudiants les moins armés, une individualisation des cursus. Or la forme et la mise en œuvre proposées par le Gouvernement de cette nouvelle réforme nous conduisent inéluctablement à son échec.

Le SNPTES le dit clairement, la précipitation dans laquelle la mise en place de cette réforme est menée débouchera à coup sûr sur une situation pire que celle qu'elle avait vocation à résoudre.

Le SNPTES, fort de son expérience du terrain, n'a eu de cesse de rappeler qu'aucune réforme ne pourra aboutir sans l'adhésion des communautés éducatives du secondaire et du supérieur. Le SNPTES l'a systématiquement martelé lors des entretiens bilatéraux avec le cabinet de la ministre et lors des groupes de travail : nos communautés sont à bout de souffle par manque d'investissement récurrent de l'État dans son système éducatif. La marche forcée imposée par le Gouvernement pour la mise en œuvre du plan étudiant entraîne une surcharge de travail pour les personnels des lycées et des universités qui ne semble pas préoccuper nos autorités de tutelle. Les chantiers sont énormes et impossibles à mener sereinement dans un temps si court. S'ajoute à cela, un plan de financement qui ne permet même pas d'absorber l'accroissement démographique de la population étudiante sans détériorer davantage les conditions d'accueil de celle-ci mais également les conditions de travail des équipes pédagogiques. Notre système éducatif tient par la volonté et le dévouement des personnels qui doivent compenser le désengagement et les reniements de l'État, mais jusqu'à quand ?

Un aspect symptomatique de cette marche forcée se matérialise par la volonté du ministère de passer d'un système de compensation des notes à une capitalisation de crédits (ECTS). Cette éventualité n'a jamais pu être débattue avec les organisations syndicales et ni même pu être discutée par les équipes pédagogiques. Ce changement de paradigme est conséquent et ne peut être imposé de la sorte. Par cette méthode, les étudiantes et étudiants risquent de vivre ce changement comme une provocation...

Le SNPTES met en garde le Gouvernement contre toute volonté d'imposer cette réforme de manière précipitée sans tenir compte de la réalité du terrain. Il devra alors assumer la responsabilité d'un éventuel échec.

Choisy-le-Roi, le 04 décembre 2017